

A02 Formation

T02 Certification des établissements de santé

Certification V2025 : mise en œuvre du nouveau référentiel et mobilisation des méthodes

Informations pratiques :

Secteur(s) d'activité :

Sanitaire

Nb de participants :

de 10 à 15 personnes maximum

Modalités :

Formation **intra établissement** de **deux jours** en présentiel.

Tarif :

Intra établissement : **3 192 €* la session** de deux jours de formation (soit 1 596 €* la journée)**tarif adhérent 2026*

Calendrier :

Formation intra-établissement : **à la demande** (délais de 3 mois) via le formulaire en ligne ou à formations@sra-occitanie.fr

Public :

Cette formation est proposée aux professionnels d'établissement de santé :

- impliqués dans les instances de gouvernance de l'établissement ;
- aux équipes médicales et soignantes impliquées dans les démarches qualité ;
- aux métiers de la qualité (qualiticiens, gestionnaires de risques, RAQ, CoGRAS...).

Pré requis :

Aucun

Objectifs :

Depuis le 1er septembre 2025, la Haute autorité de santé (HAS) a déployé une nouvelle version du manuel de certification des établissements de santé. Ce nouveau cycle (6e itération), s'inscrit dans un continuum de la démarche précédente avec des ajustements destinés à faciliter la mise en œuvre et l'appropriation par les professionnels. Cette version renforce à la fois les exigences de résultats et la robustesse des organisations, en intégrant de manière plus explicite :

- la prévention, la détection et le traitement des situations de maltraitance ;
- la mesure de la satisfaction, de l'expérience patient, et l'exploitation systématique de ces données ;
- la responsabilisation accrue du corps médical appelé à être pleinement acteur de la démarche qualité, en articulation avec l'encadrement et les équipes de soins ;
- le renforcement de certaines thématiques en lien avec des problématiques de santé publiques et de sécurité.

Les méthodes d'évaluation mobilisées demeurent globalement inchangées, et visent à apprécier notamment la manière dont la gouvernance impulse et soutient la démarche qualité, mais aussi, la façon dont l'encadrement médico-soignant de proximité ainsi que les professionnels de santé se l'approprient au quotidien.

Objectifs généraux :

- Comprendre les enjeux et orientations stratégiques du dispositif de certification HAS
- Intégrer la visite de certification dans la démarche d'amélioration continue de la qualité en s'interrogeant sur les pratiques professionnelles
- Savoir décliner dans les services les différentes méthodes d'évaluation patient-traceur, parcours traceur, traceur ciblé et audit système

À l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- comprendre et expliquer les enjeux de la certification HAS (V2025) ;
- mettre en œuvre les différentes méthodes d'évaluation dans leur établissement.

Contenu et séquençage :

Jour 1 / durée de 7 h en présentiel

Matin - Comprendre les enjeux de la nouvelle certification / durée 3 h 30

- Rappel sur les enjeux de la démarche de certification
- Focus sur le manuel de certification des établissements de santé
- La visite en pratique

Après-midi - Se préparer à la visite de certification, comprendre et savoir mettre en œuvre les méthodes d'évaluation / durée 3 h 30

- Le patient traceur (méthodologie et travaux de groupe)
- L'audit système (méthodologie et travaux de groupe)

Jour 2 / durée de 7 h en présentiel

Se préparer à la visite de certification, comprendre et savoir mettre en œuvre les méthodes d'évaluation

- **Matin** - Le parcours traceur (méthodologie, nouveautés 2025 et travaux de groupe) / durée 3 h 30
- **Après-midi** - Le traceur ciblé (méthodologie, nouveautés 2025 et travaux de groupe) / durée 3 h 30

Intervenants :

Chaque session de formation est animée par un membre de l'équipe opérationnelle de la SRA Occitanie, expert de la thématique. Au besoin, la session peut être coanimée avec un professionnel impliqué dans les démarches qualité au sein d'un établissement de santé issu du réseau de personne ressource de la SRA Occitanie.

Méthodes pédagogiques :

Cette formation vise une applicabilité des acquis immédiate et opérationnelle pour tous les participants. À cette fin, les formateurs·trices mettront en place une pédagogie adaptée, interactive et accessible, au moyen de :

- **acquisition et/ou approfondissement de connaissances** et compétences sous forme d'apports théoriques ;
- **pédagogie active et expérientielle** sous forme de mises en situations et ateliers ;
- **pédagogie réflexive** reposant sur le partage d'expérience entre les participants et nourrie par l'expérience du formateur.

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Recueil des attentes
- Auto-positionnement
- Quizz d'évaluation des compétences visées en amont et en aval de la formation
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation
- Analyse de la satisfaction à froid par le référent interne (J+3 mois)

Pour nous contacter :



Pour plus d'information, nous vous recommandons de vous adresser au service formation :

formations@sra-occitanie.fr

Tél. 05 67 31 21 30

La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous aux formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.

Date création : 01/01/2026

Date dernière mise à jour : 12/02/2026